

ENSEIGNANT EVEIL - FM - IMS (H/F)

Le défi à relever ?

Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de l'école de musique intercommunale, vous évoluerez au sein d'un pôle culture rattaché à la communauté de communes. À ce titre, vous participerez à la mise en œuvre de la politique culturelle du territoire, dont l'ambition est de **permettre au plus grand nombre de découvrir le plaisir de faire de la musique**, de **pratiquer collectivement**, et de **favoriser l'apprentissage** à travers des parcours diversifiés répondant aux attentes des usagers.

Enseignement

- **Assurer des cours d'éveil musical** afin de permettre aux jeunes enfants de découvrir le monde musical dans toute sa diversité.
- **Enseigner la Formation Musicale** appliquée à l'instrument à destination des publics de tous âges, tous niveaux et tous cursus en accompagnant les élèves dans leur projet artistique, en suivant leur progression, et en structurant les évaluations.
- **Proposer une pédagogie variée**
- **Coordonner vos contenus pédagogiques** avec les autres enseignants.
- **Accompagner l'expression, la créativité et l'autonomie** des élèves
- **Participer aux actions pédagogiques, orchestrales et artistiques** en collaboration avec les autres équipes.
- **Collaborer avec les enseignants de l'Éducation nationale** en veillant à la conception et à l'adaptation des projets artistiques en fonction des programmes de l'éducation nationale, des projets d'école et de classes.
- **Assurer un suivi pédagogique** musical des projets

Projets pédagogiques et culturels

- **Mise en œuvre des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)**, en lien avec les écoles et partenaires culturels locaux.
- **Participer aux actions pédagogiques, orchestres et artistiques de l'école de musique** en collaboration avec les autres équipes engagées
- **Contribuer aux événements publics**, réunions pédagogiques, et à la mise en œuvre du projet d'établissement

Formation continue et veille artistique

- **Pratiquer une veille artistique** et une mise à niveau de sa pratique
- **Développer un travail transversal** en équipe pédagogique

Je postule !

Candidature avant le 25 avril 2026

Entretien de recrutement le 05 mai 2026 après-midi

CV + lettre de motivation à M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
Courrier : 10 av. de la Résistance 07350 CRUAS
mail : recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Ce poste est fait pour vous :

- Vous êtes titulaire d'un Diplôme d'état, d'un diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, ou équivalent
- Vous avez une **expérience artistique et pédagogique**
- Vous êtes une personne **autonome** et **dynamique** dotée d'un **excellent sens relationnel** et d'un **solide esprit d'équipe**
- Vous savez **enseigner à tous les élèves** en étant capable de **mesurer leurs besoins, leurs attentes et leurs capacités** et créer les progressions adéquates
- Vous respectez la **déontologie de l'enseignement** et avez le **sens du service public**.
- Vous êtes titulaire du permis B et avez un véhicule personnel

L'environnement de travail ?

Poste à pourvoir au 01 septembre 2026
Recrutement par voie statutaire sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème ou 1ère classe à défaut par voie contractuelle (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)
CDD de 12 mois renouvelable.

LIEU Le Teil

HORAIRES 11h15 hebdomadaires (évolution possible en fonction des inscriptions)

REMUNERATION

- Rémunération statutaire selon le grade de d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème ou 1ère classe
- Prime ISOE
- Participation prévoyance labellisée
- Participation mutuelle labellisée

CONTRAINTES

Participation en dehors des heures de cours hebdomadaires imparties aux actions liées à l'enseignement, considérées comme partie intégrante de la fonction (concertation pédagogique, action culturelle...).

AVANTAGES

- Action sociale (culturelle, CNAS, sportive)
- Amicale du personnel
- Forfait mobilité